

REGLEMENT **« VIDE TA CHAMBRE »**

Le **service jeunesse** de la ville de Saint-Cyr-l'École, organise un vide grenier pour les jeunes le samedi 6 juillet 2019 de 14h à 18h à la Plaine de jeux.

Peuvent participer à cette manifestation, tous les jeunes Saint-Cyriens exposants amateurs âgés de 8 à 14 ans. Les exposants professionnels ne sont pas autorisés à participer à cette manifestation.

1. MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions auront lieu au service Sport-Jeunesse (16 rue Gabriel Péri) les mercredis 19 et 26 juin 2019 de 14h à 17h et les jeudis 20 et 27 juin 2019 de 14h à 20h.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Vous devrez vous présenter muni, de la **photocopie recto-verso d'une carte d'identité, de l'autorisation parentale remplie et signée et d'un justificatif de domicile.**

Les emplacements (1 par exposant) **de 2 mètres linéaires** au prix de 2€ seront attribués par ordre d'arrivée des inscriptions, et dans la limite des places disponibles.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Le nombre d'emplacements sera limité à 30.

2. INSTALLATION

L'accès au stand se fera **dès 12h30 et jusqu'à 13h30 (au-delà de cette horaire plus aucun participant ne pourra y avoir accès)** après présentation de votre récépissé d'inscription (numéro de stand).

Pour toutes informations complémentaires, contacter le 01 30 14 82 39 ou 01 30 14 82 30

3. ORGANISATION

Le service sport-jeunesse est seul habilité à faire respecter le présent règlement, à contrôler son application et à arbitrer tout litige.

Aucun parent, représentant légal, frère ou sœur des jeunes exposants ne sera autorisé à tenir le stand.

Des toilettes sont à la disposition du public et des exposants

4. STANDS

Seuls les objets pouvant se trouver dans une chambre d'enfant (jouets, jeux, habits, décoration...) seront autorisés à être vendus. Aucune vente de boissons, d'alimentation ou tous autres objets sera permise.

5. DEMONTAGE

Les lieux devront être libérés et tous les détritrus et encombrants déposés dans les poubelles prévues à cet effet pour 18h15 au plus tard.

AUTORISATION PARENTALE

M. ou Mme

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Age de l'enfant : Portable de l'enfant :

Personne à prévenir en cas d'incidents :

Tél :

Autorise mon enfant à participer au « Vide ta chambre », organisé par le Service Jeunesse et le Conseil Municipal de Jeunes de Saint-Cyr-l'Ecole, le samedi 6 juillet 2019 de 14h à 18h à la Plaine de jeux.

Date :

Signature des parents :